



Flash Infos n°11 : Novembre 2025

AGENDA 2026

Séjour NEIGE	Font d'Urle	24 au 31 Janvier
	Le Haut Bréda	31 Janvier au 7 Février
Action Sécurité Routière	Loir et Bercé (Salle de Luceau)	Lundi 19 janvier
Action Sécurité Routière	Savigné l'Évêque	Lundi 2 mars
Concours de Dictée	Vibraye	Mardi 3 mars
Séjour BIEN-ETRE	Donville-les-Bains (50)	Du 9 au 12 Mars
Action Sécurité Routière	Fay - LE MANS OUEST	Lundi 23 mars
Concours de Tarot	Bonnétable	Jeudi 26 mars
Concours "Questions pour un Après-Midi"	Marolles-les-Braults	Vendredi 27 mars
Spectacle SAS Artistes de Tous Pays	Mamers - Espace SAUGONNA	Jeudi 2 avril
Spectacle SAS Artistes de Tous Pays	Mamers - Espace SAUGONNA	Vendredi 3 avril
Boucle VELO en Sarthe	Pays de Loué	Vendredi 3 Avril
Boucle VELO en Sarthe	Pays Malicornais	Mercredi 15 avril
Action Sécurité Routière	PERSEIGNE SAOSNOIS	Lundi 27 avril
Action Sécurité Routière	Ancinnes	Mardi 19 mai
Boucle VELO en Sarthe	Pays Tufféen	Vendredi 29 Mai



Contribution voyages :

Le taux de la contribution voyage sera porté à 2 % (dommages subis par les assureurs) et appliqué au 1^{er} janvier 2026 pour les personnes qui voyagent.

Les voyages ANCV restent à 1,5 %. Une information officielle a été apportée le 31 octobre 2025 par la Fédération nationale.

Pour les contributions Voyage, il est demandé par la Fédération Nationale l'utilisation et la généralisation de la plateforme SAGA au niveau des clubs dès 2026 si possible, de respecter la chartre et d'améliorer les conditions de travail.

NB : Une formation auprès de la fédération nationale sera demandée pour l'utilisation de cette plateforme pour ensuite former des formateurs au niveau des secteurs puis au niveau des clubs. Les secteurs qui organisent, peuvent utiliser à présent la fiche de déclaration voyage sur SAGA.

COTISATION 2026

Pour rappel : le coût de la cotisation 2026 est de **8,70 €** et se décompose comme suit :

Cotisation « NATIONALE » : 2,00 €

Cotisation « DEPARTEMENTALE » : 4,80 €

(Frais de personnel, frais de déplacements, location des bureaux, actions : 4,73 € et l'Union Régionale des Pays de Loire : 0,07 €...)

Assurance globale : 1,90 €. Au 1^{er} janvier 2027, l'assurance passera à 2,30 €.

Se rajoute la part du secteur.